RELEVE DES ECHANGES DE L'ENTRETIEN DU 23 JUIN 2026 AVEC MADAME NICOLE COTILLON, VICE-PRESIDENTE D'INTERMEDE 79 ET MADAME MARTINE CHARGE-BARON, PRESIDENTE D'INTERMEDE 79

Ce relevé des échanges a vocation à reprendre les grandes lignes des propos tenus par la personne entendue, des questions posées et des réponses apportées.

- Présentation d'Intermède :
 - Missions pour partie identiques à l'UDAF même si Intermède est une association à l'organisation plus restreinte et sans soutien d'un réseau national (sentiment d'isolement administratif décrit) → Création sur demande des juges sur Bressuire lorsqu'il y avait encore un tribunal pour disposer d'une structure relai dans le nord des Deux-Sèvres
 - Première mission de l'espace rencontres (qui existe aussi à l'UDAF) pour permettre aux familles séparées et aux parents de garder un lien avec enfant (parent hébergeant et parent visiteur) → Ne concerne pas les enfants confiés à l'ASE
 - Deuxième mission de la médiation familiale, telle qu'elle peut être ordonnée par des juges MAIS jamais en présence des enfants et uniquement avec l'accord de l'un et de l'autre parent
 - Troisième mission autour du programme EVARS pour l'aspect prévention et le conseil conjugal → Première visite gratuite puis adaptation selon quotient familial)
 - Quatrième mission sur le lieu d'écoute et d'accompagnement des personnes victimes de violences → Envoi des intervenants en gendarmerie et des travailleurs sociaux (orientation)
 - Cinquième et dernière mission de la délégation d'audition de mineurs, en présence de l'avocat, par une psychologue ou assimilé (85 auditions l'an dernier contre 19 en 2001) suivant l'objectif d'entendre l'enfant sur ses conditions de vie et ses aspirations s'agissant des modes de garde

- Chiffres-clés :
 - 2 368 visites en 2025
 - 33 000 euros de financement annuel du Département depuis 2022

- Constat dressé par Intermède : nécessité pour la structure de maintenir le financement du Département, notamment sur l'espace rencontres et ce, même si cela ne relève pas normalement de son champ de compétences socle, notamment parce que les familles sont accompagnées dans l'optique d'éviter un placement